

Hong Kong possède un système de carte d'identité informatisée, qui atteindra prochainement ses limites. En octobre dernier, le Security Bureau du gouvernement de Hong Kong a annoncé le lancement d'un projet de remplacement de l'actuelle carte par une carte à puce à

notamment en ce qui concerne les permis de conduire, les avis de changements d'adresse signalés aux ministères à partir de kiosques d'information reliés au système de prestation électronique de services, les cartes de bibliothèque, l'enregistrement de certificats numériques

ministère de l'Immigration doit examiner la faisabilité de la mise en place d'un APCS à Hong Kong. Une étude visant à déterminer la compatibilité de l'APCS avec le système actuel sera effectuée par un consultant.

Le processus d'achat pour la mise en place du nouveau système de carte d'identité fera l'objet d'une soumission ouverte du ministère des Approvisionnements du gouvernement de Hong Kong. Pour recevoir les appels d'offres, dont le lancement est prévu pour février-mars 2001, il suffit de communiquer avec le ministère des Approvisionnements, auprès du Supplies Officer (Supplier Registration), tél. : (011-852) 2231-5289, téléc. : (011-852) 2807-2764, internet : www.info.gov.hk/gsd/tender.htm

Le ministère de l'Immigration jouera un rôle clé dans la mise en œuvre du système. Communiquer avec M. Raymond W. M. Wong, Principal Immigration Officer, Information Systems Development, tél. : (011-852) 2829-3829, téléc. : (011-852) 2824-1675.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M^{me} Eunice Wong, agente de commerce, consulat général du Canada à Hong Kong, tél. : (011-852) 2847-7414, téléc. : (011-852) 2847-7441, courriel : eunice.wong@dfait-maeci.gc.ca internet : www.hongkong.gc.ca ✪

(On trouvera la version intégrale de cet article à www.infoexport.gc.ca/canadexport puis cliquer sur la rubrique Pleins feux sur la Chine et Hong Kong.)

Projet de carte d'identité à puce

Débouchés à Hong Kong



applications multiples, dotée de puces mémoire intégrées, capable d'enregistrer des empreintes digitales, des photos et des renseignements personnels. Le nouveau système de carte à puce, dont le coût est estimé à 600 millions de dollars, pourrait entrer en vigueur au début de 2003.

Applications multiples

Le premier organisme gouvernemental appelé à mettre en application le système sera le ministère de l'Immigration de Hong Kong, chargé de délivrer les cartes d'identité. Les données de base qui figureront dans la mémoire puce de la carte comprennent les renseignements personnels, tels le nom, la date de naissance, une photographie et des empreintes du pouce.

Un simple balayage de la carte et des empreintes permettront à un lecteur spécial d'afficher instantanément le nom d'une personne se rendant de Hong Kong en Chine continentale ainsi que d'autres données personnelles. La carte devrait avoir une durée de vie de 10 ans et pourrait, au minimum, être utilisée plus de 100 000 fois au cours de cette période.

La carte permettra aussi aux agents d'immigration, aux douaniers et aux policiers de suivre les immigrants illégaux et les visiteurs qui prolongent sans autorisation leur séjour. De fait, le lecteur indiquera si l'autorisation de séjour est valide. En outre, la carte sera à la base d'un éventuel système de dédouanement automatisé pour les passagers (APCS), envisagé par le ministère de l'Immigration.

Outre l'immigration, il existe d'autres possibilités d'application de la carte,

(cartes d'identité électroniques délivrées par les services responsables de la certification en matière de transactions électroniques) et la fourniture d'une infrastructure financière (porte-monnaie électronique). Des études de faisabilité ainsi que d'autres consultations seront nécessaires avant la mise en œuvre de telles applications.

Débouchés multiples

Une étude effectuée par un consultant l'an dernier a passé en revue certains produits, technologies et services reliés au système de carte d'identité à puce. Les spécifications du système seront axées en partie sur les articles déjà visés dans l'étude et sur des données complémentaires du ministère de l'Immigration. Parmi les domaines qui revêtent un intérêt pour les entreprises canadiennes, mentionnons :

- les cartes en polycarbonate et les puces mémoire
- les lecteurs et le matériel de personnalisation des cartes d'identité
- les lecteurs optiques et les lecteurs d'empreintes du pouce
- les systèmes de photographie
- les technologies et les systèmes de cryptographie
- les ordinateurs, les serveurs, les systèmes de traitement d'image informatisés et les logiciels
- les technologies et les techniques de protection des données
- les services d'évaluation des répercussions sur la protection de la vie privée (aux différentes étapes du projet).

Le système APCS offre aussi des débouchés. Un groupe de travail spécial du

Kyushu — Suite de la page 9

Toute la région de Kyushu compte un certain nombre de projets de construction domiciliaire utilisant la technologie et des matériaux de construction canadiens (portes, fenêtres, cuisines, revêtements de sol, etc.). Ces habitations de style occidental ouvrent la voie aux exportations de meubles canadiens.

Une entreprise de Kyushu importe en outre du Canada de luxueux yachts de croisière et les distribue au Japon.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M^{me} Josiane Simon, consul et déléguée commerciale, consulat du Canada à Fukuoka, tél. : (011-81-092) 752-6055, téléc. : (011-81-092) 752-6077, courriel : josiane.simon@dfait-maeci.gc.ca ✪

(On trouvera la version intégrale de cet article à www.infoexport.gc.ca/canadexport puis cliquer sur la rubrique Cap sur le Japon.)